

Adapter l'offre de l'organisme gestionnaire aux évolutions des politiques du secteur du handicap

CONTEXTE

Le secteur du handicap connaît depuis les années 2000 des évolutions importantes, en lien avec une approche situationnelle du handicap résultant d'une interaction entre des facteurs individuels et une organisation sociale pouvant faire obstacle à la pleine participation des personnes handicapées dans la vie de la cité.

Les textes internationaux et lois des années 2000 ont posé les jalons d'un ensemble de mesures prenant en compte cette nouvelle approche et initié le passage d'une logique d'intégration à celle d'inclusion.

Malgré de réelles avancées (développement de dispositifs, expérimentations, mutualisations...), il persiste des obstacles à la mise en œuvre de ces politiques (cloisonnement des réponses, manque d'outils partagés, de connaissance fine des besoins des personnes, obstacles réglementaires ou financiers...), que la crise liée à la COVID-19 a pu aussi mettre en lumière pour certains.

Dans la perspective de préparer les établissements et services aux changements liés à ce contexte et face aux enjeux qui se profilent dans le secteur du handicap, le CREAL propose un dispositif d'appui combinant formation, exercices pratiques et ateliers de réflexion.

> **Durée** : 3 à 6 jours selon le degré d'accompagnement souhaité dans la mise en œuvre des transformations

> **Formation en intra, sur demande**



Intervenants

Isabelle GERARDIN et/ou Clément POUPONNEAU et/ou un gestionnaire de patrimoine



Tarifs 2021

980 € à 1 380 € / jour en intra
(conditions tarifaires page 67)

OBJECTIFS

- > S'approprier le contenu des dernières orientations de la politique du handicap (dont le projet SERAFIN-PH)
- > Envisager et planifier les évolutions à prévoir pour les structures
- > Dégager des objectifs et des axes de travail pour s'inscrire dans les mutations du secteur

CONTENU

- > Présentation générale des évolutions et mutations du secteur
- > Ateliers participatifs réflexifs sur l'inclusion
- > Exercices pratiques sur la nomenclature SERAFIN PH
- > Coordination et partenariats : analyse et perspectives
- > État des lieux des outils et leviers pour accompagner le changement

PUBLICS DESTINATAIRES ET PRÉREQUIS

- > Directeurs généraux, directions de pôles, directeurs d'ESSMS, administrateurs

Il n'y a pas de prérequis spécifique pour participer à cette formation

MODALITÉS (cf p. 9)

- > Apports théoriques sur les évolutions législatives et réglementaires
- > Illustration à partir d'expériences locales et/ou d'autres régions
- > Apports méthodologiques avec documents fournis
- > Conseils possibles d'un gestionnaire de patrimoine